



Procès-Verbal

Commission Départementale des Vétérans

N° 02
27 mars 2023

Présents Alain Balliau, Président
Alain Moison, Jean-Michel Bothua, Freddy Artarit, Rémi Lagadec, Jean-Claude Grollier, Jean-René Jouanno

Assiste Loïc Bodin

Excusés Didier Moriclet, Gilbert Fournier, Dominique Cariou

1. Approbation du PV

La Commission approuve le PV n°1 du 05 décembre 2022 sans réserve.

2. Synthèse des réunions de mi-saison

L'effectif de certaines équipes est limité, ce qui a provoqué des annulations ou des reports de matchs.
Le nombre d'équipes pour la saison prochaine risque d'être en baisse.
Pour les matchs inter-groupes, suite à la demande de certaines équipes, la commission valide le rajout dans la feuille d'engagement d'une mention « souhait pour inter-groupes de rencontrer une ou deux équipes particulières après accord entre les équipes concernées ».
Concernant la possibilité de créer un groupe fort et un groupe faible, pas de demande pour l'idée d'un groupe fort.
Par contre, la commission pourrait proposer pour la saison prochaine de faire rencontrer en inter-groupes, des équipes de même niveau.
L'utilisation de la tablette est de plus en plus minime.

3. Tournoi Yannick Drouet à Rezé

Organisé par l'AEPR le dimanche 14 mai 2023 à Rezé. Un minimum de 4 matchs pour toutes les équipes.
Décision de la commission : participation : 80€/équipe à régler par chèque, et non plus 7€/joueur car le coût du buffet a beaucoup augmenté par rapport à 2022 (de 12€ à 15/16€ par part).
Le lancement des invitations est à venir avec un maximum de 16 équipes.
4 terrains -8 arbitres AEPR + arbitres de touche fournis par les équipes participantes.
Matchs avec une seule mi-temps de 15 minutes. La durée des matchs peut varier suivant l'heure réelle de début et suivant le nombre d'équipes. L'AEPR gère la boisson pour les matchs et le buffet.

4. Préparation de la future saison

Pour le façonnage, Jean-Claude Grollier propose de le donner à une entreprise en direct.
Pour la saison 2022-2023, il y a eu 2 000 exemplaires papier du calendrier (contre 2200 exemplaires la saison précédente).
Pour la saison 2023-2024, la Commission reste sur 2 000 exemplaires. La réunion de travail pour la préparation des calendriers aura lieu le jeudi 11 mai au District.

Pour la saison 2024-2025, il convient de penser à relancer en novembre 2023 les présidents de clubs qui n'ont pas d'équipes vétérans engagées.

5. Préparation de la réunion pré-calendrier à Nantes Sud

La réunion est prévue le 1^{er} juin.

6. Divers

L'Assemblée Générale est prévue le 7 septembre à Ancenis. Pour les AG suivantes, confirmation à avoir de Couéron ou sur la côte.

Pour le foot5, Alain Balliau a eu confirmation auprès du CTD référent qu'il est programmé 2 ou 3 dates.

Le Président,
Alain Balliau

